

# **Archives nationales du Canada**

**Budget des dépenses  
1999-2000**

**Un rapport sur les plans et les priorités**

**Approuvé**

---

**Ministre du Patrimoine canadien**

## **Message de la Ministre**

L'objectif fondamental des Archives nationales du Canada est de préserver la mémoire collective de la nation et du gouvernement canadiens, de collaborer à la protection des droits et de contribuer à l'enrichissement du sentiment d'identité nationale.

Le travail des organismes du portefeuille du Patrimoine canadien consiste à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté canadienne. Il vise notamment à favoriser l'expression de notre fierté à l'égard du Canada; à encourager la participation et la contribution à la vie de notre société; à assurer l'accès aux moyens d'expression canadiens et à nos espaces communs; et à protéger notre patrimoine. Je suis fière de l'excellent travail des femmes et des hommes à l'emploi des Archives nationales du Canada et du rôle qu'ils jouent dans l'édification d'un meilleur pays.

Sheila Copps  
Ministre du Patrimoine canadien

## Table des matières

<b>Section I : Messages</b> .....	<b>1</b>
Message de l'Archiviste national .....	1
Déclaration de la direction .....	2
<b>Section II : Vue d'ensemble du ministère</b> .....	<b>3</b>
A. Mandat, rôles et responsabilités .....	3
B. Objectifs .....	3
C. Contexte opérationnel .....	4
D. Plan de dépenses .....	6
E. Priorités stratégiques .....	7
<b>Section III : Plans, priorités, stratégies et résultats escomptés</b> .....	<b>8</b>
A. Résumé des plans, priorités et résultats escomptés .....	8
B. Détails par secteurs d'activité .....	10
Acquisition et gestion des fonds d'archives .....	10
Gestion de l'information gouvernementale .....	13
Services, sensibilisation et appui .....	16
Services généraux .....	19
C. Rapport consolidé : Initiatives portant sur l'an 2000 .....	22
<b>Section IV : Renseignements supplémentaires</b> .....	<b>23</b>
Tableau 1 : Autorisations de dépenser - Résumé de l'organisme, Partie II du Budget des dépenses .....	23
Tableau 2 : Organigramme .....	24
Tableau 3 : Équivalents temps plein (ÉTP) prévus par programme et secteurs d'activités .....	25
Tableau 4 : Projets par programme et secteur d'activité .....	26
Tableau 5 : Sommaire des articles courants de dépenses de l'organisme .....	27
Tableau 6 : Ressources du programme par programme et secteurs d'activités pour l'année budgétaire 1999-2000 .....	28
Tableau 7: Paiements de transfert par programme et secteur d'activité .....	29
Tableau 8 : Recettes par programme, secteur d'activité et type de recettes .....	30
Tableau 9 : Coût net du programme pour l'année budgétaire 1999-2000 .....	31
Tableau 10: Lois appliquées par les Archives nationales du Canada .....	32
Tableau 11 : Références .....	32

## **Section I : Messages**

### **Message de l'Archiviste national**

---

La mission des Archives nationales du Canada consiste à préserver la mémoire collective de la nation et du gouvernement canadien, collaborer à la protection des droits et contribuer à l'enrichissement du sentiment d'identité nationale.

L'univers documentaire actuel, en constante évolution, accentue les défis auxquels nous faisons face. La mutation rapide de la technologie de l'information et les capacités accrues des ordinateurs en réseaux entraînent une multiplication des documents. L'information abonde aujourd'hui plus que jamais, mais les documents sont plus fragiles et vulnérables à la désuétude hâtive tant des matériels que des logiciels. La convergence des technologies de l'informatique, des télécommunications et de la télévision conduit également à la création de nouveaux supports documentaires. Aussi, nous oeuvrons à assurer l'authenticité, la fiabilité et la préservation à long terme de l'information numérisée qui, de plus en plus, contient notre mémoire collective.

De plus, la technologie de l'information nous permet d'offrir de nouveaux services favorisant la connaissance, la compréhension et l'appréciation du Canada et de sa culture. Conformément à l'objectif du gouvernement de « faire du Canada le pays le plus branché au monde », et « d'assurer l'accès aux moyens d'expression canadiens et à nos espaces communs », nous continuons d'enrichir notre site Web pour l'usage, l'agrément et le bien-être de tous les Canadiens. De nouvelles descriptions des documents gouvernementaux, une banque de données des archives audio-visuelles et un plus grand nombre d'images numérisées de documents clés du passé de notre pays seront ajoutés à ce site. En outre, nous participerons à l'élaboration d'un réseau d'information sur les fonds d'archives canadiens sous les auspices du Conseil canadien des archives.

Certaines des activités prévues reflètent des initiatives générales de la fonction publique, notamment la mise en oeuvre de la Norme générale de classification, l'importance accordée à la fonction de contrôleur afin de garantir l'imputabilité dans l'utilisation et le contrôle des ressources, et l'engagement renouvelé envers la planification axée sur les résultats. Enfin, nous prenons toutes les mesures nécessaires afin d'être technologiquement prêts à passer à l'an 2000.

Lee McDonald  
Archiviste national par intérim

## Déclaration de la direction

---

<b>Déclaration de la direction</b> <b>Un rapport sur les plans et les priorités 1999-2000</b>
--

Je soumetts, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités* des **Archives nationales du Canada**. À ma connaissance, les renseignements :

- P      Décrivent fidèlement les mandat, plans, priorités, stratégies et résultats clés escomptés de l'organisation.
  
- P      Sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités*.
  
- P      Sont complets et exacts.
  
- P      Sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.

Je suis satisfait des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Nom : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

## Section II : Vue d'ensemble du ministère

### *Notre mission*

**Préserver la mémoire collective de la nation et du gouvernement du Canada, collaborer à la protection des droits et contribuer à l'enrichissement du sentiment d'identité nationale.**

### A. Mandat, rôles et responsabilités

Depuis leur création en 1872, les Archives nationales du Canada préservent la mémoire collective des Canadiens et du gouvernement fédéral. À la base de cet énoncé de mission, il y a la vision globale « de rendre la mémoire documentaire de la nation accessible à tous les Canadiens pour leur usage, leur agrément et leur bien-être ».

En vertu de la *Loi sur les Archives nationales du Canada*, adoptée en 1987, les Archives nationales occupent le rôle d'institution patrimoniale nationale et celui d'organe administratif du gouvernement fédéral.

### B. Objectifs

Notre énoncé de mission reflète les objectifs des Archives nationales.

La Loi confère à l'institution quatre responsabilités essentielles :

- conserver les documents privés et publics d'importance nationale et en favoriser l'accès;
- être le dépositaire permanent des documents des institutions fédérales et des documents ministériels;
- faciliter la gestion des documents des institutions fédérales et des documents

ministériels;

- appuyer le milieu des archives.

La Loi prévoit également deux responsabilités spécifiques :

- l'autorité d'éliminer des documents des institutions fédérales et des documents ministériels;
- l'autorité de demander le dépôt requis (au prix coûtant) des documents audiovisuels.

En outre, la Loi énumère certaines attributions de l'Archiviste national, notamment :

- l'acquisition, la garde et le contrôle des documents;
- l'identification, le classement et la préservation des documents;
- le pouvoir de permettre l'accès aux documents (sous réserves des restrictions juridiques);
- la diffusion de l'information portant sur les archives par le biais d'expositions et de publications;
- la prestation de conseils sur des normes et des méthodes;
- la prestation de services de reproduction ou d'autres services liés à la gestion des documents aux institutions fédérales;
- la prestation d'un service central de

garde et de contrôle des documents du personnel des institutions fédérales;

- la prestation de services d'entreposage des documents du gouvernement fédéral;
- la prestation de services de formation aux techniques de l'archivage et à la gestion des documents;
- la collaboration avec les milieux des archives et de la gestion des documents;
- l'apport d'un appui professionnel, technique et financier au milieu des archives.

Afin de remplir sa mission de préservation de la mémoire collective de la nation, les Archives nationales exécutent un programme composé de quatre secteurs d'activités : acquisition et gestion des fonds d'archives; gestion de l'information gouvernementale; services, sensibilisation et appui; et services généraux.

## **C. Contexte opérationnel**

### **Attentes et préoccupations du public**

À la veille du nouveau millénaire, les gens ont commencé à s'intéresser davantage à leur passé. Les thèmes historiques abondent, même dans les émissions de télévision destinées au grand public. L'intérêt accru pour l'histoire et la commémoration dans le monde se traduit par une croissance de la demande de matériel d'archives par une grande variété d'utilisateurs. Le Canada ne fait pas exception et les Archives nationales sont un des plus vastes réservoirs de documents originaux, et peu connus, sur l'identité canadienne et ses aspects successifs et variés.

La clientèle des Archives nationales est

diversifiée et surtout composée de gens qui recherchent des renseignements sur leur propre histoire et celle de leur famille, mais aussi de journalistes, d'historiens et de personnes s'intéressant à l'histoire du Canada. Les chercheurs veulent savoir rapidement si des documents existent, connaître les conditions d'accès, savoir comment les consulter, en emprunter ou en obtenir des copies. Ils aiment avoir l'accès en direct aux documents, comme en témoigne le nombre d'interrogations enregistrées sur les images numérisées des formulaires d'enrôlement des membres du Corps expéditionnaire canadien de la Première Guerre mondiale et sur la base de données des rapports de l'Ontario du recensement national de 1871.

L'action internationale visant à offrir compensation pour toute perte de propriété subie pendant la Deuxième Guerre mondiale en raison des politiques racistes de l'Allemagne nazie devrait également stimuler la demande publique de services offerts par les Archives nationales.

Avec les améliorations technologiques et le renouvellement de l'engagement du gouvernement à offrir aux Canadiens des services économiques et efficaces, nos clients s'attendent de plus en plus à un accès immédiat, facile et complet à l'information archivistique.

### **Engagements du gouvernement**

Les Archives nationales sont bien placées pour appuyer plusieurs des priorités gouvernementales exprimées dans le

Discours du Trône de 1997 : Pour un Canada plus fort, Offrir des possibilités pour les jeunes Canadiens, Investir dans le savoir et la créativité, Célébration du nouveau millénaire. Elles jouent également un rôle clé pour ce qui est des objectifs du ministère du Patrimoine canadien d'accroître la fierté canadienne, de protéger le patrimoine canadien et d'assurer l'accès aux voix et aux espaces canadiens.

Parallèlement, le gouvernement a clairement montré sa détermination à maintenir des restrictions financières et une participation judicieusement ciblée à la société canadienne. Les Archives nationales en sont à la quatrième et dernière année de l'Examen des programmes, après une réduction de budget de 25 %. Dans la période de planification, elles doivent continuer à innover pour trouver d'autres sources de financement. Des projets conjoints avec d'autres ministères sont envisageables, surtout pour ce qui est de la sensibilisation et de l'accès par le Web. Pour obtenir l'appui extérieur, les Archives nationales doivent trouver des possibilités de partage des frais qui sont nettement intéressantes et commercialisables.

L'essor de la communication par ordinateur des dernières années, notamment l'expansion rapide d'Internet et de son potentiel de commerce électronique, a engendré une inquiétude croissante au sujet de la protection des renseignements personnels. L'environnement électronique augmente considérablement les possibilités d'intrusion par la collecte, l'utilisation et la divulgation de renseignements personnels. Les mesures de protection — qui peuvent

aller jusqu'à la destruction de documents après leur utilisation fonctionnelle — peuvent mettre en danger le document d'archives.

Le rapport de M. John English, concernant le rôle et la structure des Archives nationales du Canada et de la Bibliothèque nationale du Canada, a été présenté à la ministre du Patrimoine canadien à la suite de vastes consultations auprès des intervenants. Les recommandations de ce rapport pourraient avoir un effet considérable sur le programme des Archives nationales.

### **Progrès technologique**

L'utilisation des nouvelles technologies aura d'importantes conséquences sur tous les secteurs des Archives nationales, posant de nouveaux défis quant à l'identification, la préservation et l'accessibilité des documents d'archives pour le public canadien. La convergence des technologies contribue à l'apparition de nouveaux supports de documents. De plus en plus, l'information s'échange électroniquement par réseau.

L'automatisation des affaires gouvernementales, notamment la création de milieux de travail électroniques dans la fonction publique fédérale, se produit à grande vitesse.

L'Internet, devenu le principal véhicule de diffusion de l'information au gouvernement, servira de plus en plus à la prestation de services, entre autres au commerce électronique. L'adoption de systèmes automatisés de gestion des documents au gouvernement produira une proportion encore plus grande de



documents uniquement sous forme électronique. Pour faire face à ces changements technologiques constants, il faut un personnel hautement

De plus en plus, les Archives nationales devront faire connaître davantage les archives et en faciliter l'accès au moyen de technologies numériques, de façon à contribuer à l'objectif du gouvernement de « faire du Canada le pays le plus branché au monde » d'ici l'an 2000.

compétent qui suit les progrès dans les domaines de l'évaluation et de la préservation archivistiques.

## D. Plan des dépenses

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999*	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
<b>Dépenses brutes de programme:</b>				
Programme des Archives nationales	48 157	<b>45 160</b>	45 132	45 132
<i>Moins:</i> Recettes à valoir sur le crédit	0	<b>0</b>	0	0
<b>Dépenses nettes de programme</b>	<b>48 157</b>	<b>45 160</b>	45 132	45 132
<i>Moins:</i> Recettes portées au Trésor	125	<b>125</b>	125	125
<i>Plus:</i> Non-budgétaire	0	<b>0</b>	0	0
<i>Plus:</i> Coût des services fournis par d'autres ministères	21 823	<b>26 790</b>	26 788	26 787
<i>Moins:</i> Coût des services fournis à d'autres ministères	3 076	<b>3 662</b>	3 662	3 662
<b>Coût net du Ministère</b>	<b>66 779</b>	<b>68 163</b>	68 133	68 132

\* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

## **E. Priorités stratégiques, 1999-2002**

---

Les priorités stratégiques des Archives nationales, réaffirmées lors d'une récente séance de planification tenue par la haute direction, traduisent la vision globale de l'institution à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. Cette vision de l'avenir des Archives nationales confirme les deux rôles essentiels qu'elles jouent à titre d'institution patrimoniale nationale, documentant la société canadienne par le biais des documents publics et privés sur tous les types de supports, et d'instance administrative du gouvernement, appuyant la gestion de l'information du gouvernement fédéral.

---

<p><b>Mise en oeuvre des initiatives axées sur les personnes</b> Les Archives nationales continueront de favoriser une culture organisationnelle caractérisée par le travail d'équipe, l'habilitation et la responsabilisation. Les initiatives mettront l'accent sur la reconnaissance des réalisations du personnel et la mise à jour des compétences de base grâce à la formation et au recrutement.</p>	<p><b>Obtention d'installations appropriées</b> Les Archives nationales poursuivront leurs efforts en vue de respecter leur stratégie à long terme en matière d'installations. Cette infrastructure est essentielle pour préserver et rendre accessible le patrimoine documentaire du Canada et appuyer la gestion de l'information gouvernementale en fournissant de l'espace d'entreposage économique pour les documents fédéraux.</p>
<p><b>Mise en oeuvre d'un programme intégré de gestion des documents électroniques</b> Dans le cadre de leur responsabilité d'acquérir, conserver et rendre accessibles des documents d'archives et de faciliter la gestion de l'information gouvernementale, les Archives nationales doivent faire face à la prolifération des documents électroniques. Pour relever ce défi, les Archives nationales mettront en oeuvre un programme intégré de gestion des documents électroniques.</p>	<p><b>Prestation de services de qualité</b> Les Archives nationales sont fières de leur capacité d'offrir des services de qualité à leurs utilisateurs. Conformément à la priorité du gouvernement, les Archives nationales continueront de répondre aux besoins exprimés par leur clientèle, d'adapter leurs services en conséquence et de recourir aux technologies nouvelles, à des partenariats et à des parrainages afin d'élargir l'accès à l'information archivistique et améliorer la visibilité du patrimoine documentaire.</p>

## Section III : Plans, priorités, stratégies et résultats escomptés

### A. Résumé des plans, priorités et résultats escomptés

Archives nationales du Canada		
Fournir aux Canadiens :	Activités liées :	Priorités et résultats prévus :
<b>Acquisition et gestion d'archives reflétant l'expérience canadienne</b>	Acquisitions ciblées reflétant la société canadienne	Formulation d'une nouvelle stratégie pour l'acquisition de documents du secteur privé. Acquisition de documents électroniques du gouvernement et de documents de sociétés d'État.
	Facilité d'accès des utilisateurs aux documents d'archives	Application des <i>Règles pour la description des documents d'archives</i> .
	Conservation efficace des fonds d'archives	Élaboration du plan de remplacement des immobilisations pour les laboratoires de conservation. Élaboration d'une nouvelle politique de conservation et de stratégies connexes. Participation aux travaux de l'Alliance pour la préservation du patrimoine audiovisuel canadien.
<b>Préservation de la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada en collaboration avec les ministères et organismes fédéraux</b>	Conservation du patrimoine documentaire du gouvernement fédéral	Disposition des documents touchés par le bogue de l'an 2000 et la diversification des modes de prestation de services. Utilisation accrue d'autorisations d'élimination des documents qui s'appliquent à l'ensemble du gouvernement (et non à un seul ministère).
	Saine gestion de l'information gouvernementale	Élaboration et diffusion de lignes directrices sur la gestion de l'information consignée.
	Gestion sécuritaire et économique des documents essentiels et moins fréquemment consultés	Mise en oeuvre d'une stratégie de logement pour les Centres fédéraux de documents. Recouvrement des coûts marginaux des services spéciaux offerts dans les Centres. Mise en application de normes de services dans les Centres.

<b>Archives nationales du Canada</b>		
<b>Fournir aux Canadiens :</b>	<b>Activités liées :</b>	<b>Priorités et résultats prévus :</b>
<b>Sensibilisation au patrimoine archivistique canadien et accès à celui-ci; assistance aux milieux archivistiques</b>	Services efficaces aux Canadiens grâce à la technologie de l'information et à des initiatives de services de qualité	Amélioration du site Web des Archives nationales et augmentation du volume d'information disponible. Amélioration des services connexes.
	Sensibilisation des Canadiens à leur patrimoine archivistique grâce à la diffusion d'informations concernant les Archives nationales et leurs fonds	Activités de programmes publics et produits permettant d'atteindre un plus vaste public.
	Participation aux organisations archivistiques nationales et internationales	Appui au Conseil canadien des archives. Participation ciblée aux travaux du Conseil international des archives.
<b>Administration efficiente des programmes des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale, gestion efficace de l'information et obtention d'installations appropriées</b>	Gestion efficace des ressources	Renouvellement de la culture organisationnelle grâce à une planification axée sur les résultats. Mise sur pied d'un système pour mesurer les résultats des activités de disposition et formuler périodiquement des recommandations pour améliorer l'exécution du programme.
	Obtention d'installations appropriées	Amélioration des installations pour accroître l'accessibilité des programmes et des services archivistiques et conserver les documents d'archives.
	Gestion efficace de l'information	Amélioration de la communication et de la mise en commun de l'information grâce aux technologies de l'information.

Note: Les deux premières colonnes de ce tableau sont tirées du *Rapport de rendement* des Archives nationales du Canada pour la période se terminant le 31 mars 1998. En certains cas, le libellé des activités de la deuxième colonne a été modifié de façon à mieux refléter le service offert.

## B. Détails par secteurs d'activité

---

### Acquisition et gestion des fonds d'archives

**Objectif : Assurer la préservation des documents d'archives d'importance nationale qui rehaussent la compréhension des Canadiens à l'endroit de leur passé et de leur identité collective.**

**Description :** Acquérir, contrôler et préserver les documents de l'administration fédérale ayant une valeur historique à long terme et les documents du secteur privé qui témoignent du développement du Canada et qui ont une valeur archivistique.

#### Gamme de services

- Acquisition
- Contrôle des archives
- Préservation

#### Résultats escomptés

- Formulation d'une nouvelle stratégie pour l'acquisition de documents du secteur privé.
- Acquisition de documents électroniques du gouvernement et de documents de sociétés d'État.
- Application des *Règles pour la description des documents d'archives*.
- Élaboration du plan de remplacement des immobilisations pour les laboratoires de conservation.
- Élaboration d'une nouvelle politique de conservation et de stratégies connexes.
- Participation aux travaux de l'Alliance pour la préservation du patrimoine

audiovisuel canadien.

#### Facteurs externes influant sur le secteur d'activité

1) *Réduction du niveau d'acquisition des institutions d'archives*: Comme les ressources octroyées aux archives se raréfient, beaucoup d'établissements ont choisi de limiter leur contribution en matière d'acquisition de documents privés. Certains documents essentiels à la compréhension de l'histoire canadienne ne seront donc pas acquis par des archives et ils risquent d'être perdus.

2) *Normalisation des pratiques archivistiques* : Au cours de la dernière décennie, la communauté archivistique canadienne s'est dotée d'outils de normalisation pour le classement et la description des documents d'archives — les *Règles pour la description des documents d'archives*. Ces nouvelles normes ont un fort impact sur les Archives nationales, parce qu'elles nécessitent un remaniement total des pratiques institutionnelles en matière de contrôle et de description des documents d'archives sur tous les types de supports.

#### Stratégie et activités clés

1) *Orientations en matière d'acquisition* : Au cours de la période de

planification, les Archives nationales formuleront et commenceront à appliquer une nouvelle stratégie pour l'acquisition de documents du secteur privé. Cette stratégie, qui nécessite une collaboration étroite entre les Archives nationales et d'autres établissements canadiens, prévoit cibler les activités d'acquisition des documents privés dans des secteurs clés de la société canadienne pour sauvegarder les documents d'importance nationale.

À cause de la restructuration du gouvernement et de la réduction de ses effectifs, les Archives nationales continueront de recevoir une grande quantité de documents du secteur public. Elles mettront l'accent sur l'acquisition des documents des sociétés d'État et des documents électroniques.

2) *Normes de description* : De concert avec la communauté archivistique canadienne, les Archives nationales continueront d'élaborer des descriptions normalisées pour leurs fonds à l'aide des *Règles pour la description des documents d'archives*. Les Archives sont en train de procéder à une étude approfondie pour découvrir la meilleure manière d'intégrer, au cours de la période de planification, les descriptions de documents sur tous les types de supports.

3) *Orientations en matière de préservation* : Avec leur nouveau centre ultra-moderne de préservation, qui a ouvert ses portes en 1997 à Gatineau, les Archives sont maintenant mieux outillées que jamais pour s'attaquer aux problèmes d'ordre matériel qui menacent les documents d'archives. Durant la première

année de la période de planification, 1999-2000, les Archives nationales élaboreront un plan de remplacement des immobilisations à long terme afin de renouveler leur équipement de laboratoire qui prend de l'âge. En outre, en prévision de la création d'une nouvelle installation d'entreposage des documents sur support nitrate, les Archives prépareront un plan stratégique pour entreprendre un vaste travail de reproduction de leurs collections de documents photographiques sur support nitrate.

Les Archives nationales vont examiner et renouveler leur politique globale de conservation, et élaborer une stratégie de reproduction des documents et un cadre pour l'entretien des fonds afin d'y intégrer les nouvelles technologies de reproduction et d'accès. D'autres activités porteront sur la conservation préventive, en particulier sur l'élaboration de normes et la mise en oeuvre de pratiques convenables en matière de manipulation, de conteneurisation, de sécurité et d'entreposage, plutôt que sur le traitement de documents individuels.

Par ailleurs, les Archives nationales participeront aux travaux de l'Alliance pour la préservation du patrimoine audiovisuel canadien, créée en juin 1996. L'Alliance est une initiative prise conjointement par les secteurs public et privé afin de coordonner les activités de planification relatives à la préservation des documents audiovisuels canadiens et de sensibiliser davantage les gens à la fragilité de ces documents et à la nécessité de déployer des efforts supplémentaires pour assurer leur survie.

### Acquisition et gestion des fonds d'archives — Plan des dépenses

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999	<b>Dépenses prévues 1999-2000</b>	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
<b>Dépenses brutes</b>	16 462	<b>15 835</b>	15 835	15 835
<i>Moins:</i> Recettes à valoir sur le crédit	0	<b>0</b>	0	0
<i>Moins:</i> Recettes portées au Trésor	0	<b>0</b>	0	0
Total des recettes	0	<b>0</b>	0	0
<b>Total des dépenses nettes</b>	16 462	<b>15 835</b>	15 835	15 835

## Gestion de l'information gouvernementale

**Objectif : Préserver la mémoire institutionnelle du Gouvernement du Canada à long terme et appuyer ce dernier dans la prise de décision et dans le processus de responsabilité.**

**Description :** Examiner, évaluer, superviser et mettre à exécution les calendriers des délais de conservation et d'élimination des documents des institutions fédérales ; aider ces institutions à gérer leur information ; et entreposer, récupérer et disposer des documents qui demeurent sous le contrôle des institutions gouvernementales.

### **Gamme de services**

- Élimination des documents
- Gestion de l'information consignée
- Opérations des centres de documents

### **Résultats escomptés :**

- Disposition des documents touchés par le bogue de l'an 2000 et la diversification des modes de prestation de services.
- Utilisation accrue d'autorisations d'élimination des documents qui s'appliquent à l'ensemble du gouvernement (et non à un seul ministère).
- Élaboration et diffusion de lignes directrices sur la gestion de l'information consignée.
- Mise en oeuvre d'une stratégie de logement pour les Centres fédéraux de documents.
- Recouvrement des coûts marginaux

des services spéciaux offerts dans les Centres.

- Mise en application de normes de service dans les Centres.

### **Facteur externe influant sur le secteur d'activité**

*Restructuration gouvernementale:* Vu leur rôle en tant que dépositaire permanent des documents des institutions fédérales, les changements découlant d'abord de l'Examen des programmes effectué à l'échelle fédérale, puis d'autres mesures de réorganisation, ont un impact direct sur les Archives nationales. Celles-ci doivent disposer des documents de centaines de programmes gouvernementaux récemment abolis, fusionnés, rationalisés ou privatisés. Elles doivent aussi de plus en plus déterminer comment disposer des documents concernant des programmes fédéraux établis dans le cadre d'une initiative de diversification des modes de prestation de services. Dans beaucoup de cas, les modes de prestation adoptés donnent lieu à des partenariats avec des autorités autres que le gouvernement fédéral. Le contrôle sur les documents doit alors être négocié. Les effets de la restructuration continuent de se faire sentir dans tous les Centres fédéraux, que les ministères et organismes pressent d'accepter un nombre croissant de documents semi-actifs.



## **Stratégie et activités clés**

1) *Disposition des documents gouvernementaux* : Conformément à leurs priorités stratégiques, les Archives nationales mettront l'accent sur l'évaluation des documents électroniques; durant la première année de la période de planification, elles se concentreront sur les bases de données menacées par le bogue de l'an 2000. En outre, elles continueront de disposer en priorité des documents des institutions fédérales dont les activités sont touchées par la restructuration, en particulier dans le contexte des initiatives de diversification des modes de prestation de services.

Afin de mieux servir les institutions fédérales et de réduire leur travail de préparation des demandes d'autorisation d'élimination des documents, les Archives nationales auront de plus en plus recours à des autorisations qui s'appliquent à l'ensemble du gouvernement plutôt qu'à un seul ministère. Dans un premier temps, au cours de la période de planification, les Archives nationales termineront les autorisations d'élimination des documents administratifs utilisés par tous les ministères et organismes fédéraux, ainsi que des documents éphémères.

2) *Gestion de l'information gouvernementale* : Les Archives nationales se concentreront de plus en plus sur les documents électroniques. Elles recenseront les principaux problèmes que la gestion de cette information pose à l'ensemble du gouvernement et élaboreront des principes directeurs de gestion de l'information fondés sur des questions clés, telles que la loi, la politique, les

meilleures pratiques, la reddition des comptes et la vérification, et la conservation des documents.

En outre, le Forum sur la gestion de l'information, qui réunit plus de 25 organismes fédéraux et est présidé par les Archives nationales, continuera d'offrir un point central où soulever des questions et trouver des solutions concernant la gestion de l'information au gouvernement fédéral. Dans le cadre des activités du Forum, les Archives nationales entreprendront une série d'initiatives menant à la création de toute une gamme de produits (guides, lignes directrices) sur des sujets tels que la gestion de l'information dans le contexte des réseaux électroniques et du passage à l'an 2000, et l'infrastructure à clé publique (ICP).

3) *Centres fédéraux de documents* : Au cours de la période de planification, les Archives mettront en oeuvre une stratégie de logement pour procéder au regroupement des installations des Centres dans les régions où ceux-ci occupent plus d'un immeuble.

Les Centres étudieront la possibilité de conclure, avec un nombre limité d'organismes fédéraux, des ententes de recouvrement de coûts marginaux pour la prestation de services spéciaux de gestion des documents semi-actifs.

Les Centres appliqueront aussi des normes de service afin de fournir des services d'un niveau convenable déterminé de concert avec les organismes clients.

**Gestion de l'information gouvernementale — Plan des dépenses**

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999	<b>Dépenses prévues 1999-2000</b>	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
<b>Dépenses brutes</b>	7 182	<b>6 049</b>	6 049	6 049
<i>Moins:</i> Recettes à valoir sur le crédit	0	<b>0</b>	0	0
<i>Moins:</i> Recettes portées au Trésor	0	<b>0</b>	0	0
Total des recettes	0	<b>0</b>	0	0
<b>Total des dépenses nettes</b>	7 182	<b>6 049</b>	6 049	6 049

## Services, sensibilisation et appui

**Objectif : Fournir l'accès aux fonds des Archives nationales et appuyer le développement et l'utilisation des archives pour le bien-être et l'agrément des Canadiens.**

**Description :** Faciliter l'accès aux fonds des Archives nationales, renseigner les Canadiens sur l'institution, sur ses fonds d'archives et ses services, apporter son soutien aux services d'archives, aux activités archivistiques et au milieu archivistique canadien.

### Gamme de services

- Services aux clients
- Sensibilisation
- Aide aux milieux des archives

### Résultats escomptés

- Amélioration du site Web des Archives nationales et augmentation du volume d'information disponible.
- Amélioration des services connexes.
- Activités de programmes publics et de produits permettant d'atteindre un plus vaste public.
- Appui au Conseil canadien des archives.
- Participation ciblée aux travaux du Conseil international des archives.

### Stratégie et activités clés

1) *Prestation de services qui répondent aux attentes grandissantes de nos clientèles* : Les personnes qui désirent avoir accès aux renseignements que contiennent les documents des Archives

nationales doivent utiliser une gamme d'outils que l'on nomme instruments de recherche. Élaborés au fil de l'histoire de l'institution, ou parfois acquis avec les documents, ces instruments de recherche étaient, jusqu'à récemment, sur support de papier et contenus sur une grande variété de formats difficiles à utiliser et disponibles seulement à l'administration centrale à Ottawa. Une première étape, commencée au début de 1990, a consisté à structurer en base de données les outils qui s'y prêtaient et à en tester l'utilisation dans la salle de référence. Ces bases de données, connues sous le nom d'*ArchiviaNet*, compteront bientôt trois millions d'enregistrements correspondant à des documents privés et gouvernementaux textuels, photographiques, iconographiques, cartographiques et audiovisuels. Au début de 1999-2000, les Archives commenceront à incorporer graduellement *ArchiviaNet* dans leur site Web. Il est prévu de l'augmenter régulièrement, notamment par la migration de descriptions de fonds d'archives. *ArchiviaNet* continuera d'être régulièrement testé auprès des utilisateurs afin de le rendre le plus utile et convivial possible.

D'autres services complémentaires, requis par les chercheurs, comme la copie de documents textuels, seront examinés avec l'intention d'utiliser les nouvelles

technologies pour en faciliter la prestation à une clientèle qui s'attend à recevoir rapidement l'information qu'elle recherche, souvent via des outils électroniques.

Le site Internet, qui recevra plus de dix millions de frappes d'ordinateur au cours de 1998-1999, sera remodelé pour lui permettre de contenir plus d'information. Il s'enrichira d'images numérisées, en particulier de 4 000 documents iconographiques et de caricatures libérés des droits d'auteur. Des photographies, numérisées en collaboration avec la Presse canadienne, y seront aussi placées. Les Archives rechercheront également des partenaires pour continuer le projet de numérisation des formulaires d'enrôlement du Corps expéditionnaire canadien (Première Guerre mondiale).

2) *Sensibilisation accrue des Canadiens au patrimoine archivistique et à son importance pour l'identité canadienne* : Les Archives nationales vont tabler sur un vaste intérêt pour l'histoire et les commémorations en diffusant sur leur site Internet une série de vignettes historiques qui illustreront, par des documents d'archives, un anniversaire pour chaque jour de l'année 2000. En outre, elles cherchent à former un partenariat avec un réseau national de télévision pour diffuser ces vignettes tous les jours.

Parmi les documents des Archives nationales se trouvent de nombreux portraits de personnages connus et méconnus de l'histoire canadienne. Peintures officielles de personnalités de la Nouvelle-France, de gouverneurs

généraux et de leurs familles, de rois

indiens, aquarelles du XIX<sup>e</sup> siècle, personnages de la vie quotidienne, clichés de personnalités par Roloff Beny et Yousuf Karsh, l'histoire sociale, politique, religieuse et culturelle du Canada y est campée. À compter du printemps 1999, les Archives exposeront, par rotation annuelle, une cinquantaine de ces portraits dans leur édifice du 136, rue St-Patrick à Ottawa. Ce site fera partie de la promenade des héros projetée par le ministère du Patrimoine canadien. Afin d'attirer et de toucher plus de gens, les Archives nationales formeront des partenariats avec les médias. Elles ajouteront des copies numérisées de ces portraits à leur site Web.

À l'approche du troisième millénaire, les Archives nationales préparent un lieu physique et virtuel qui s'adressera aux jeunes de 9 à 14 ans. À l'aide d'ordinateurs, d'images virtuelles, de fac-similés de documents et de projets de recherche, des jeunes seront sensibilisés à la nature des documents d'archives, aux soins requis pour leur préservation, à l'élaboration de leur arbre généalogique et aux principes de la recherche archivistique et historique. Avec l'aide de partenaires, les Archives développeront aussi une vitrine virtuelle de ce centre, qui s'enrichira au fil des ans et offrira une expérience nouvelle et unique de contact avec les documents d'archives et les raisons d'utiliser et de préserver ce patrimoine. Le Centre de découvertes sera aussi relogé dans une version améliorée dans l'Édifice commémoratif de l'ouest.

3) *Aide aux milieux des archives* : Les Archives nationales appuient la

communauté archivistique canadienne par l'entremise du Conseil canadien des archives (CCA). En 1999-2000, le CCA parrainera la création du Réseau canadien d'information archivistique (RCIA) afin que les archives canadiennes puissent prendre place sur l'autoroute de l'information et atteindre ainsi plus efficacement de nouvelles clientèles. Ce projet fait partie du programme pour le millénaire élaboré par la communauté archivistique canadienne avec la participation des Archives nationales.

Au cours de la période de planification, les Archives nationales tiendront leurs engagements ciblés auprès du Conseil international des archives (CIA). Elles oeuvreront au sein du Comité sur la technologie de l'information, surtout à titre de fournisseur du site Internet du CIA. En outre, elles continueront de faire partie du Comité sur les documents électroniques et autres documents courants. Ces engagements témoignent de leur leadership à l'échelle internationale dans le domaine des documents électroniques.

### Services, sensibilisation et appui — Plan des dépenses

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999	<b>Dépenses prévues 1999-2000</b>	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
<b>Dépenses brutes</b>	9 530	<b>9 080</b>	9 080	9 055
<i>Moins:</i> Recettes à valoir sur le crédit	0	<b>0</b>	0	0
<i>Moins:</i> Recettes portées au Trésor	125	<b>125</b>	125	125
Total des recettes	125	<b>125</b>	125	125
<b>Total des dépenses nettes</b>	9 405	<b>8 955</b>	8 955	8 930

### Services généraux

**Objectif : Fournir un soutien administratif aux activités des Archives nationales du Canada et de la Bibliothèque nationale du Canada.**

**Description :** Fournir aux Archives nationales des services de planification stratégique, de coordination et d'examen des politiques ; fournir des services de gestion des ressources humaines et financières, de gestion des installations et du matériel et des services de sécurité aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale ; fournir aux Archives nationales des services de gestion de l'information et de technologie.

**Gamme de services**

- Soutien à la haute direction
- Gestion des ressources
- Gestion de l'information

**Résultats escomptés**

- Renouveau de la culture organisationnelle grâce à une planification axée sur les résultats.
- Mise sur pied d'un système pour mesurer les résultats des activités de disposition et formuler périodiquement des recommandations pour améliorer l'exécution du programme.
- Amélioration des installations pour accroître l'accessibilité des programmes et des services archivistiques et conserver les documents d'archives.
- Amélioration de la communication et de la mise en commun de l'information grâce aux technologies de

l'information.

**Stratégie et activités clés**

1) *Renouveau de la culture organisationnelle* : Les Archives nationales poursuivront leur initiative de renouvellement et de développement organisationnels, qui constitue une de leurs priorités stratégiques. Conformément aux nouvelles orientations de l'administration fédérale, les Archives nationales établiront un cadre pour la modernisation de la fonction de contrôleur dans le contexte d'un engagement clair à l'égard d'une planification axée sur les résultats. Au cours des trois prochaines années, elles intégreront la planification des ressources humaines dans le processus de planification départemental.

2) *Examen du programme de disposition* : Se fiant surtout à des sources d'information internes, le Programme d'examen des Archives nationales, dont c'est la première année d'existence, a commencé à évaluer les résultats du Programme de disposition des documents gouvernementaux. Cette évaluation vise à déterminer quels fonds de renseignements fédéraux, par organisme et programme, sont couverts par les autorisations d'élimination des documents. Cet exercice fournira des données de base pour juger de l'efficacité avec laquelle le Programme de disposition applique les articles cinq et six de la *Loi*

*sur les Archives nationales du Canada.* Une fois cette évaluation terminée, le Programme d'examen, de concert avec d'autres intervenants fédéraux, évaluera l'impact de la disposition des documents sur les institutions fédérales visées par la *Loi*.

3) *Obtention d'installations adéquates :* Depuis l'ouverture du Centre de préservation de Gatineau en 1997, un des volets clés restants de la stratégie de logement à long terme des Archives nationales est la rénovation de l'Édifice commémoratif de l'ouest de manière à y loger l'administration centrale des Archives nationales, leurs activités archivistiques et leurs services au public. Une demande d'approbation définitive du projet de rénovation sera prête à être présentée au Conseil du Trésor au début de 1999. Une fois ce projet approuvé, les Archives prendront des dispositions pour loger provisoirement leur personnel dans d'autres locaux, afin que les travaux de rénovation de l'immeuble puissent débuter. La réalisation de ce projet, qui devrait être achevé en 2003, nécessitera une réaffectation importante du personnel et des ressources des Archives.

Un autre volet de la stratégie de logement à long terme des Archives nationales est la conception et la construction d'une installation d'entreposage spéciale pour leurs fonds de films et de photos sur nitrate de cellulose; ces documents dangereux sont conservés actuellement dans un entrepôt pour explosifs du ministère de la Défense nationale. Conjointement avec Travaux publics et

Services gouvernementaux Canada, les Archives nationales demanderont l'approbation du Conseil du Trésor pour cette nouvelle installation.

Parmi les autres questions de logement à long terme dont les Archives nationales s'occuperont, il y a le regroupement des documents gouvernementaux conservés dans les Centres fédéraux de documents, les besoins du Centre de préservation de Gatineau en matière de rayonnages compacts, la planification de l'utilisation à long terme de la propriété de Gatineau, ainsi que les préparatifs de la seconde phase du Centre de préservation de Gatineau, dont les installations d'entreposage, comme prévu, seront pleines en 2004.

4) *Maîtrise des nouvelles technologies :* Les Archives nationales mettront en oeuvre une stratégie portant sur la gestion de l'information et les technologies de l'information (GI/TI) afin d'appuyer leurs priorités stratégiques. Elles se serviront de cette stratégie durant la période de planification pour exploiter les possibilités en GI/TI afin de soutenir leurs activités de base. De plus, de nouvelles méthodes de gestion seront intégrées graduellement dans cette stratégie afin que les services de GI/TI soient mieux adaptés à la Stratégie d'information financière du gouvernement, ce qui comprend la modernisation de la fonction de contrôle, l'évaluation des avoirs en technologie de l'information et la mesure du rendement.

Services généraux — Plan des dépenses

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999	<b>Dépenses prévues 1999-2000</b>	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
<b>Dépenses brutes</b>	14 983	<b>14 196</b>	14 168	14 193
<i>Moins:</i> Recettes à valoir sur le crédit	0	<b>0</b>	0	0
<i>Moins:</i> Recettes portées au Trésor	0	<b>0</b>	0	0
Total des recettes	0	<b>0</b>	0	0
<b>Total des dépenses nettes</b>	14 983	<b>14 196</b>	14 168	14 193



### **C. Rapport consolidé : Initiatives en prévision de l'an 2000**

---

À la veille de l'an 2000, il existe des craintes généralisées que les systèmes informatiques fassent défaut à cause de leur inaptitude à reconnaître l'information sur les dates après le 31 décembre 1999. Les Archives nationales travaillent avec les autres institutions fédérales afin que leurs systèmes informatiques et leurs fonds de documents électroniques puissent surmonter cette difficulté.

Les Archives ont nommé un coordonnateur chargé de prendre les mesures nécessaires pour garantir la viabilité de leur système de bureautique interne et de leur réseau local. Le matériel, les logiciels et les bases de données que les Archives utilisent actuellement ont fait l'objet d'essais de conformité au modèle de l'an 2000 et ont été ou seront très bientôt remplacés, remis en état ou abandonnés, selon le cas.

La bandothèque du Centre fédéral de documents d'Ottawa était une autre installation menacée par le bogue de l'an 2000. Celle-ci fournit un service de sauvegarde sur bande à environ 200 ministères et organismes gouvernementaux et elle conserve à peu près 150 000 bandes pour ordinateur, dont bon nombre constituent des copies de sauvegarde de documents gouvernementaux essentiels. La bandothèque traite plus de 750 000 transactions (entrées/sorties) par an. Le système dont elle se servait n'était pas conforme au modèle de l'an 2000. Un non-respect de la date limite aurait entraîné une perte de contrôle sur l'inventaire et il aurait été impossible d'assortir les bandes à leur propriétaire. Le recours à un système manuel fondé sur des imprimés de l'inventaire à la fin de 1999 aurait engendré une forte baisse de productivité. Le service aurait peut-être même cessé de fonctionner. Une mesure corrective a été prise : on a choisi et acquis un nouveau système de gestion qui sera en marche d'ici la fin de l'exercice 1998-1999.

Le bogue de l'an 2000 a aussi des répercussions dans le domaine des acquisitions faites par les Archives nationales auprès d'autres organismes fédéraux. Les Archives ont communiqué avec tous les organismes fédéraux visés par la *Loi sur les Archives nationales du Canada* pour leur demander d'identifier tous les systèmes électroniques non conformes au modèle de l'an 2000 qu'ils n'ont pas l'intention de modifier, afin qu'elles puissent déterminer, avant l'an 2000, si ces systèmes ont une valeur archivistique. Dans certains cas, les bases de données non conformes pourraient être illisibles. Les Archives demanderont aux organismes gouvernementaux de garantir l'accessibilité et l'intégrité des renseignements ayant une valeur archivistique ou historique à long terme que renferme tout système non conforme au modèle de l'an 2000.

## Section IV : Renseignements supplémentaires

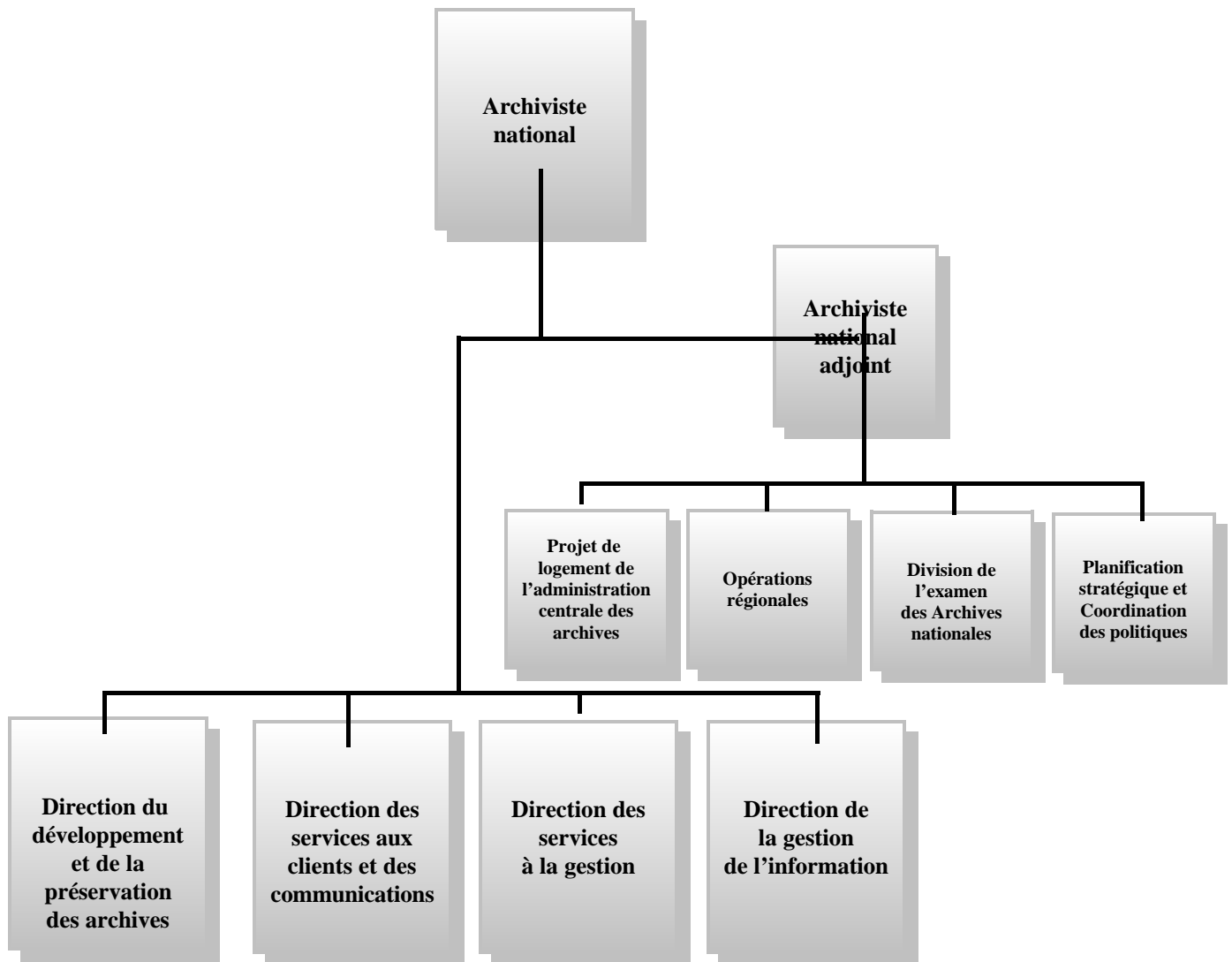
---

**Tableau 1: Autorisations de dépenser — Résumé de l'organisme,  
Partie II du Budget des dépenses**

Crédit	(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
<b>Patrimoine canadien</b>			
<b>Archives nationales du Canada</b>			
60	Dépenses du programme	<b>39 938</b>	39 719
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>5 222</b>	5 296
	Total de l'organisme	<b>45 160</b>	45 015

**Tableau 2 : Organigramme**

---



**Tableau 3: Équivalents temps plein (ÉTP) prévus par programme et secteurs d'activités**

	Prévision 1998-1999	<b>Prévu 1999-2000</b>	Prévu 2000-2001	Prévu 2001-2002
<b>Programme des Archives nationales</b>				
Acquisition et gestion des fonds d'archives	182	<b>181</b>	181	181
Gestion de l'information gouvernementale	140	<b>139</b>	139	139
Services, sensibilisation et appui	148	<b>147</b>	147	147
Services généraux	144	<b>143</b>	143	143
<b>Total de l'organisme</b>	614	<b>610</b>	610	610

**Tableau 4: Projets par programme et secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	Coût total estimatif courant	Coût prévu jusqu'au 31 mars 1999
<b>Programme des Archives nationales</b>		
<i>Services généraux</i>		
Edifice commémoratif de l'ouest	10 217	1 317
Total de l'organisme	10 217	1 317

En 1996, les Archives nationales ont reçu une approbation de principe pour engager des dépenses d'environ 10 217 000 \$ pour le projet de l'Édifice commémoratif de l'ouest. Une autorisation de dépenser 1 423 000 \$ des 10 217 000 \$ a été approuvée pour procéder à la planification nécessaire pour établir des estimations fondées. On met présentement à jour les coûts du projet, et le montant estimatif ainsi que la distribution des coûts par année financière ne sont pas encore connus.

**Tableau 5: Sommaire des articles courants de dépenses de l'organisme**

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
<b>Personnel</b>				
Traitements et salaires	27 857	<b>26 111</b>	26 088	26 088
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 296	<b>5 222</b>	5 217	5 217
	33 153	<b>31 333</b>	31 305	31 305
<b>Biens et services</b>				
Transport et communications	1 362	<b>1 273</b>	1 273	1 276
Information	276	<b>258</b>	258	259
Services professionnels et spécialisés	6 211	<b>5 805</b>	5 805	5 817
Locations	218	<b>204</b>	204	204
Achats de services de réparation et d'entretien	1 344	<b>1 256</b>	1 256	1 259
Services publics, matériaux et approvisionnements	1 574	<b>1 471</b>	1 471	1 474
Autres paiements	720	<b>673</b>	673	674
Dépenses en capital secondaires	1 201	<b>1 122</b>	1 122	1 124
	12 906	<b>12 062</b>	12 062	12 087
Total des dépenses de fonctionnement	46 059	<b>43 395</b>	43 367	43 392
<b>Capital</b>				
Dépenses en capital contrôlées	333	<b>0</b>	0	0
	333	<b>0</b>	0	0
<b>Paiements de transfert</b>				
Crédits	1 765	<b>1 765</b>	1 765	1 740
	1 765	<b>1 765</b>	1 765	1 740
<b>Total dépenses budgétaires</b>	48 157	<b>45 160</b>	45 132	45 132

**Tableau 6: Ressources du programme par programme et secteurs d'activités pour l'année budgétaire 1999-2000**

(En milliers de dollars)	Budgétaire					
	ÉTP	Fonctionnement	Paiements de transfert	Dépenses prévues	Dépenses brutes prévues	Dépenses nettes prévues
<b>Programme des Archives nationales</b>						
Acquisition et gestion des fonds d'archives	181	15 835	0	15 835	15 835	15 835
Gestion de l'information gouvernementale	139	6 049	0	6 049	6 049	6 049
Services, sensibilisation et appui	147	7 315	1 765	9 080	9 080	9 080
Services généraux	143	14 196	0	14 196	14 196	14 196
<b>Total de l'organisme</b>	<b>610</b>	<b>43 395</b>	<b>1 765</b>	<b>45 160</b>	<b>45 160</b>	<b>45 160</b>

**Tableau 7: Paiements de transfert par programme et secteur d'activité**

(dollars \$)	Prévision des dépenses 1998-1999	<b>Dépenses prévues 1999-2000</b>	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
<b>Subventions</b>				
Programme des Archives nationales <i>Services, sensibilisation et appui</i>				
Conseil canadien des archives	600 000	<b>600 000</b>	600 000	600 000
Alliance pour le patrimoine audiovisuel canadien	25 000	<b>25 000</b>	25 000	0
<b>Total des subventions</b>	<b>625 000</b>	<b>625 000</b>	625 000	600 000
<b>Contributions</b>				
Programme des Archives nationales <i>Services, sensibilisation et appui</i>				
La communauté archivistique canadienne, pour appuyer des projets qui mèneront à la mise sur pied d'un réseau national d'établissements d'archives, de fonds d'archives, d'activités et de services	640 000	<b>640 000</b>	640 000	640 000
La communauté archivistique canadienne, pour appuyer des projet reliés à la conservation de documents d'archives, à la recherche en conservation et à la formation et l'information en conservation	500 000	<b>500 000</b>	500 000	500 000
<b>Total des contributions</b>	<b>1 140 000</b>	<b>1 140 000</b>	1 140 000	1 140 000
<b>Total des subventions et des contributions</b>	<b>1 765 000</b>	<b>1 765 000</b>	1 765 000	1 740 000



**Tableau 8: Recettes par programme, secteur d'activité et type de recettes**

Recettes portées au Trésor (en milliers de dollars)	Prévision des recettes 1998-1999	<b>Recettes prévues 1999-2000</b>	Recettes prévues 2000-2001	Recettes prévues 2001-2002
<b>Programme des Archives nationales</b>				
<i>Services, sensibilisation et appui</i>				
Services et frais de services	0	<b>0</b>	0	0
Divers	125	<b>125</b>	125	125
<b>Total des recettes portées au Trésor</b>	<u>125</u>	<u><b>125</b></u>	125	125
<b>Total des recettes</b>	125	<b>125</b>	125	125

**Tableau 9: Coût net du programme pour l'année budgétaire 1999-2000**

(en milliers de dollars)	<b>Total Archives nationales du Canada</b>
Dépenses brutes prévues	<b>45 160</b>
Plus:	
<i>Services reçus sans frais:</i>	
Installations fournies par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	<b>25 280</b>
Cotisations visant la part des employés des primes d'assurance et les coûts payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT)	<b>1 436</b>
Contributions au régime d'invalidité des employés fournies par Développement des ressources humaines Canada (DRHC)	<b>74</b>
Moins:	
<i>Services fournis sans frais:</i>	
Services de gestion des ressources humaines, financières et matérielles, et de gestion des installations fournis à la Bibliothèque nationale du Canada	<b>3 013</b>
Autres services aux clients fournis à la Bibliothèque nationale du Canada	<b>649</b>
	<b>23 128</b>
Coût total du Programme	<b>68 288</b>
Moins:	
Recettes à valoir sur le crédit	<b>0</b>
Recettes à valoir sur le Trésor	<b>125</b>
Total des recettes	<b>125</b>
Coût net estimatif du programme en 1999-2000	<b>68 163</b>

## **Tableau 10 : Lois appliquées par les Archives nationales du Canada**

**L'Archiviste national assume l'entière responsabilité de l'application de la loi suivante devant le Parlement :**

*Loi sur les Archives nationales du Canada*    *Lois codifiées, c. N-2.5*

**L'Archiviste national partage la responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :**

<i>Loi sur l'accès à l'information</i>	<i>Lois codifiées, c. A-1</i>
<i>Loi sur la protection des renseignements personnels</i>	<i>Lois codifiées, c. P-21</i>
<i>Loi sur le droit d'auteur</i>	<i>Lois codifiées, c. C-42</i>
<i>Loi sur les lieux et monuments historiques</i>	<i>Lois codifiées, c. H-4</i>

## **Tableau 11 : Références**

Archives nationales du Canada  
395, rue Wellington  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0N3

Renseignements généraux : (613) 995-5138 <http://www.archives.ca>

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ce document, veuillez contacter la Directrice de la Planification stratégique et de la Coordination des politiques au numéro (613) 992-7545.

Une version électronique de ce document est disponible à l'adresse suivante :  
<http://www.archives.ca>